



Cher(e)s adhérent(e)s,

Le 21 novembre 2024 auront lieu, à la suite de l'assemblée générale, une assemblée générale électorale pour élire un nouveau conseil d'administration de La NANTAISE.

Selon les statuts du club :

Le CA comprend 15 membres au plus.

Est éligible au CA toute personne âgée de dix-huit ans au moins au jour de l'élection, membre de l'association et à jour de ses cotisations.

Est électeur tout membre âgé de seize ans au moins au jour de l'élection, membre de l'association et à jour de ses cotisations.

Chaque électeur dispose d'une voix. Le vote par procuration est admis dans la limite d'une procuration par personne.

Le CA est chargé de gérer et d'administrer l'association. Il arrête les comptes annuels, adopte le budget, définit les orientations de l'association. Il délibère sur toutes les questions portées à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Il fixe le montant de la rémunération des salariés. Il fixe le montant des cotisations. Il désigne ses représentants aux différents organismes et notamment à l'assemblée générale du comité régional et du comité départemental. Il désigne les commissions, en fixe les attributions.

D'une façon générale, il prend toutes les décisions dont la compétence n'est pas expressément attribuée à un autre organe de l'association.

Si vous avez 18 ans au moins au jour de l'élection vous pouvez vous porter candidat pour intégrer le CA. Pour cela vous devez nous faire connaître votre souhait avant le 14 novembre 2024 en renvoyant le document prévu à cet effet à l'adresse suivante :

lanantaisegym@wanadoo.fr

Pour une bonne administration et un bon fonctionnement de la vie du club il est important que le CA soit composé de 10 personnes au moins. Si vous souhaitez de plus amples informations sur le CA et ses différents postes, vous pouvez me contacter à l'adresse suivante : pres.nantaise@gmail.com

A l'avance je vous remercie pour votre engagement au service du club et vous donne rendez-vous le 21 novembre à 19h au VIP du complexe sportif Mangin-Beaulieu, 2 rue Louis Joxe à Nantes.

Rémy PAVIA

Président de La NANTAISE